

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Réforme du CSM : l'ordonnance à l'examen des députés

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LA réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) se précise. Et pour cause, adoptée en Conseil des ministres le 6 septembre dernier, l'ordonnance fixant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du CSM est, depuis hier, soumise à l'examen de l'Assemblée nationale.

Une réforme portée et défendue par la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits de l'Homme, Erylne Antonella Ndembet-Damas, devant les membres de la Commission des Lois, des Affaires administratives et des Droits de l'Homme. À en croire le membre du gouvernement, la pertinence de ce

texte réside, entre autres, dans le fait que comparativement aux anciennes dispositions, "il donne au CSM un ensemble de prérogatives lui permettant de veiller quotidiennement et de manière effective au bon fonctionnement des juridictions et au respect par les magistrats des obligations résultant des responsabilités qui lui sont confiées".

Dans cet esprit, a-t-elle fait valoir, la véritable innovation repose dans l'institutionnalisation d'un "secrétariat permanent placé sous l'autorité d'un secrétaire permanent dont les attributions les plus importantes sont, entre autres, la préparation des travaux du CSM, l'élaboration des tableaux de répartition des magistrats par juridiction sur toute l'étendue du territoire national,

la réception des recours exercés contre les magistrats en vue de leur soumission éventuelle au Conseil de discipline, etc."

Autant d'indications qui n'ont pas manqué de susciter des réactions chez les élus du peuple, soucieux de cerner le bien-fondé de cette réforme. D'autant plus que certains d'entre eux se sont inquiétés d'un éventuel chevauchement de compétences entre le secrétariat permanent du CSM et la Chancellerie.

La garde des Sceaux a rassuré les uns et les autres en indiquant que la réforme du CSM découle de l'ambition de rendre notre justice plus efficace et qu'il ne saurait y avoir un quelconque chevauchement de compétences. Tant celles-ci sont clairement définies, réparties et établies.



Photo: Christian MOMBO

La ministre de la Justice, Erylne Antonella Ndembet-Damas, (g) défendant le projet de texte.

CLR: Jean-Boniface Assélé a-t-il mis fin au bicéphalisme ?

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

AU sortir du congrès extraordinaire du 14 septembre 2019, un bicéphalisme est clairement observable à la tête du Centre des libéraux réformateurs (CLR). D'un côté, la déléguée générale, Dr Nicole Assélé, veut impulser une nouvelle gouvernance voire un modus operandi différent, de l'autre son père, président fondateur de cette écurie et président du Conseil politique, Jean-Boniface Assélé, estime qu'elle outre-passe ses prérogatives. Pour s'en convaincre, il suffit de se remémorer la guerre larvée entre les deux premières personnalités du parti. De quoi coller à cette écurie l'image d'une hydre à deux têtes. Une situation dont a bien conscience le général à la retraite. Aussi a-t-il reconnu, le week-end écoulé: "(...) Avec l'arrivée de Nicole Assélé en qualité de déléguée générale, les textes du parti devenaient de plus en plus complexes dans leur application".



Photo: Wilfried MBINAH

Le président du CLR veut revenir aux fondamentaux.

C'est pourquoi, il n'a pas caché son intention de revoir la copie. Non sans prôner le retour aux fondamentaux. Ce dernier d'insister sur le fait que "le CLR devrait revenir sur ses fondamentaux, en rendant nulles et sans effet les réformes intervenues lors du congrès extraordinaire de 2019".

Conscient que cette sortie, des plus déroutantes comme à son habitude, risque de susciter des remous, il compte procéder en douceur. "(...) C'est moi qui avais donné des pouvoirs à Nicole, les autres ont boudé, alors on revoit les choses. Nicole sera désormais

sous mon coude. Je ne voudrais pas sacrifier ma fille, car c'est de cela qu'il s'agit. Nous devons nous mettre au travail, Nicole sera avec moi, je lui laisserai le temps de me suivre et de m'épauler", a-t-il affirmé.

Reste désormais à savoir, si ce retour s'opérera par un coup de baguette magique. Un simple Conseil politique peut-il balayer d'un revers de la main les recommandations adoptées en congrès extraordinaire, (Ndlr: et cela même s'il prétend que celles-ci n'ont pas été transmises dans les délais requis au ministère de l'Intérieur) ?

Udere: Missanda appelle à la "conscience patriotique"

Y. F. I.
Libreville/Gabon

VICTOR Missanda, président de l'Union démocratique et républicaine (Udere), un parti de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), a commenté hier à son siège sis à Essassa l'actualité nationale. L'actuelle crise dans le secteur de L'Éducation nationale n'a pas été occultée. Tout comme les attaques des activistes contre les autorités gabonaises.

En prenant acte de la mise sous bons de caisse des enseignants grévistes, il invite cependant au consensus. "Au moment où l'opinion nationale et internationale s'attendait à une sortie heureuse de cette crise entre les deux parties, l'Udere marque son étonnement face à ces fortes mesures proposées par la tutelle", a dit Victor Missanda. Avant d'ajouter: "La crainte de l'application de ces mesures qui, par ricochet, visent la suspension des salaires, serait une radicalisation déplorable du mouvement de grève par les centrales syndicales". D'où son invite aux deux parties à consensus. Cela, dans le strict respect des traditions gabonaises. "(...) Il est urgent, que cette crise regrettable s'arrête, a-t-il martelé. Car, si elle perdure, elle mènerait inévitablement le pays vers une année blanche dont les conséquences désastreuses ne viendraient pas



Photo: DR

Le président de l'Udere, Victor Missanda ©, a condamné les attaques des activistes contre les autorités gabonaises.

améliorer le niveau intellectuel de nos apprenants".

Au plan politique, la tête de file de l'Udere n'a pas manqué de piper un mot sur les attaques des activistes de la diaspora contre les autorités gabonaises durant leur séjour à l'étranger. Des attaques qu'il condamne avec la dernière énergie. "L'Udere condamne avec fermeté ces agissements choquants et humiliants relevant d'une époque révolue qui n'honorent ni nos traditions et encore moins notre pays le Gabon", a-t-il déploré. D'où son appel au changement de paradigme. "L'Udere lance un appel à la conscience patriotique, au nationalisme et au ressaisissement immédiat de cette diaspora", a-t-il dit.

Dans la même foulée, il a invité le gouvernement à revoir sa copie dans l'application des nouvelles mesures de lutte contre la Covid-19.